



Mettre en œuvre un programme national d'assurance-médicaments afin que personne ne soit privé des traitements nécessaires

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

ENJEU

Au Canada, les médicaments d'ordonnance sont couverts à la fois par des régimes publics et privés, et le soutien financier dont bénéficient certains citoyens pour les soins pharmaceutiques est limité, voire inexistant. En même temps, le Canada figure au deuxième rang des dépenses en médicaments par personne dans les pays de l'OCDE, derrière les États-Unis. Ainsi, une réforme s'impose pour que le Canada puisse offrir un régime d'assurance-médicaments durable à l'ensemble de sa population.

DEMANDE

Le Collège royal invite tous les partis à s'engager à instaurer un régime national d'assurance-médicaments et à faire appel à ses Associés pour trouver des solutions aux défis à venir dans le développement et la mise en place d'un régime national d'assurance-médicaments équitable et efficace.

Les données

- Quelque deux millions de Canadiens ont admis ne pas avoir eu les moyens de se procurer un ou plusieurs médicaments au cours de la dernière année, ce qui s'est souvent traduit par une autre visite chez le médecin ou une admission à l'hôpital.
- Les Autochtones et les personnes à faible revenu sont plus vulnérables à une couverture d'assurance-médicaments déficiente que le reste de la population.
- Les nombreux Canadiens qui doivent assumer des coûts élevés en médicaments sont forcés de choisir entre une saine alimentation, des vêtements convenables ou un logement de qualité et les médicaments qui leur sont prescrits pour soulager leurs souffrances et améliorer leur état de santé.

Les conséquences

- Selon le rapport du directeur parlementaire du budget sur l'assurance-médicaments, un programme national d'assurance-médicaments réduira les dépenses à la charge des patients et pourrait diminuer les dépenses globales en médicaments d'ordonnance.
- La création d'une agence nationale, l'une des bases recommandées par le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, favoriserait l'adoption d'une stratégie nationale d'assurance-médicaments cohésive qui garantirait des soins pharmaceutiques aux personnes qui ne sont pas assurées et réduirait le coût total des médicaments d'ordonnance.
- Plusieurs modèles ont déjà été mis en place, du programme national financé par l'État (R.-U., Australie) au régime d'assurance privé obligatoire administré par le gouvernement fédéral (Allemagne, Pays-Bas). Bien que ces modèles soient distincts, ils offrent tous une meilleure couverture à la population, notamment aux personnes les plus vulnérables.

FAQ

Quels seront les coûts?

Les coûts exacts ne sont pas connus, car de nombreux facteurs entrent en ligne de compte, notamment l'intégration progressive de la liste des médicaments et les détails qui s'y rattachent. Nous savons toutefois que le rapport du directeur parlementaire du budget et le rapport final du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments ont révélé qu'un programme national d'assurance-médicaments entraînerait des économies nettes ainsi qu'une réduction du coût total des médicaments d'ordonnance.

Qu'est-ce que cela signifie pour la recherche et l'innovation?

Selon le rapport final du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments :

« Le gouvernement fédéral joue un rôle essentiel dans la création des conditions qui appuient la recherche et l'innovation dans le secteur de la santé. Les investissements continus dans la recherche en santé, l'infrastructure de recherche et l'enseignement postsecondaire aident à attirer des talents dans ce secteur et à accroître la capacité de recherche. De nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé, comme ceux qui émergent de la stratégie du gouvernement sur l'innovation, peuvent renforcer davantage la capacité du secteur des sciences de la vie. De nouveaux accords commerciaux et des efforts de rationalisation de la réglementation contribueront également à créer un climat propice aux investissements dans la recherche et l'innovation en matière de médicaments. Le Conseil appuie ces mesures et exhorte le gouvernement à continuer d'investir dans ces domaines. »

Pourquoi ne pouvons-nous tout simplement pas garantir une couverture à ceux qui n'en ont pas?

Une approche visant à combler les lacunes n'est pas réaliste puisque, à l'instar de notre système mixte public-privé actuel, elle ne ferait pas grand-chose pour réduire les prix des médicaments ou créer un accès équitable ou uniforme dans tout le pays. Enfin, si un régime d'assurance-maladie ne sert pas qu'à « combler les lacunes », un régime d'assurance-médicaments non plus.

Les gens ne pourraient-ils pas abuser du système en se procurant des médicaments d'ordonnance dont ils n'ont pas besoin?

Peu de données probantes démontrent que la « gratuité » des médicaments d'ordonnance entraîne une surutilisation, des abus ou du gaspillage. En fait, une étude réalisée en Écosse révèle que les quotes-parts ont diminué graduellement alors que la consommation de médicaments d'ordonnance a augmenté. Cette augmentation a ralenti considérablement sur quatre ans, ce qui laisse sous-entendre que la hausse initiale de la consommation était liée au fait que certaines personnes ne pouvaient se procurer les médicaments nécessaires, et non à une consommation démesurée.



ROYAL COLLEGE
OF PHYSICIANS AND SURGEONS OF CANADA
COLLÈGE ROYAL
DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU CANADA